

Le pays de Sarrebourg

R.L. DIMANCHE 15/01/2017

■ ABRESCHVILLER

Amad s'engage dans le portage des repas

Plus proche pour plus de services. L'Amad propose maintenant à ses bénéficiaires le portage de repas. Cette activité complète ses autres offres d'aide.

L'Amad (aide à domicile) implantée à Abreschviller, rue de la Gare, est toujours animée par de nombreux projets. L'année 2017 s'annonce sous les meilleurs auspices avec, dès janvier, une double actualité : l'ouverture d'une agence à Saverne d'une part, et la mise en place d'un nouveau service : le portage de repas, d'autre part.

Amad offre ainsi à ses bénéficiaires en plus de la qualité de ses services et du professionnalisme de son équipe, la performance en termes de proximité et de réactivité.

Une foule d'activités

Cette activité complémentaire vient enrichir sa palette de services à la personne : aide à l'autonomie, aide-ménagère, téléassistance et accompagnement véhiculé. Elle s'inscrit dans une politique de maintien à domicile des personnes âgées ou en difficultés (personnes convalescentes ou porteuses d'un handicap), mais s'adresse également aux personnes actives, qui n'ont pas le temps ou l'envie de cuisiner par exemple.

Depuis le 1^{er} janvier, l'Amad propose la livraison à domicile, en liaison froide, par véhicule frigorifique, de repas variés, équilibrés et cuisinés de façon traditionnelle, dans un rayon de trente kilomètres autour d'Abreschviller, Saverne ou Cirey-sur-Vezouze.

Élaborés par un traiteur parte-



L'Amad d'Abreschviller propose un nouveau service : le portage de repas. Photo RL

naire, les repas livrés permettent d'éviter les carences alimentaires, fréquentes chez les personnes âgées, respectent les régimes alimentaires de chacun (diabétique, sans sel, sans porc, sans poisson...) et proposent deux formules aux choix chaque jour, en plusieurs versions (normale, mixée...).

« Ce nouveau service vise un double objectif : favoriser le maintien à domicile des personnes isolées, dépendantes ou porteuses d'un handicap, mais aussi

maintenir le lien social en assurant une présence et une vigilance quotidiennes auprès de ces usagers. Au-delà d'un simple service, l'Amad apporte soutien et réconfort aux personnes bénéficiaires », conclut André Bracke, directeur et fondateur de la structure.

Par ailleurs, une aide financière sur le coût du portage de repas est possible dans le cadre de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA), d'une prise en charge de la Carsat ou du

CCAS de votre commune.

L'Amad a doublé ses effectifs depuis son ouverture et quadruplé le nombre de ses bénéficiaires. Après une implantation réussie dans le Sud-Est mosellan, l'Amad a étendu en 2016 son activité de services à la personne dans les départements voisins.

Contact : 1, rue de la Gare à Abreschviller ;
tél 03 87 08 89 82 ;
courriel :
sasamad@partageadom.fr ;
www.partageadom.fr